



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 NOVEMBRE 2021

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 16/11/2021

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 29/11/2021

Délibération n° D-2021-392

Déclassement du domaine public - Rue du Docteur Calmette -
Espace vert

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Bastien MARCHIVE, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Yamina BOUDAHMANI, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Aurore NADAL, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Stéphanie ANTIGNY, Monsieur François GUYON, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Monsieur Hervé GERARD, Madame Noélie FERREIRA, Madame Aline DI MEGLIO, Monsieur Karl BRETEAU, Madame Fatima PEREIRA, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Cathy GIRARDIN, Madame Elsa FORTAGE, Monsieur Yann JEZEQUEL, Madame Anne-Lydie LARRIBAU.

Secrétaire de séance : Karl BRETEAU

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Madame Florence VILLES, ayant donné pouvoir à Monsieur Bastien MARCHIVE, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Monsieur David MICHAUT, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Sébastien MATHIEU, ayant donné pouvoir à Madame Cathy GIRARDIN, Madame Véronique BONNET-LECLERC, ayant donné pouvoir à Monsieur François GIBERT

Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine

Déclassement du domaine public - Rue du Docteur Calmette - Espace vert

Monsieur Bastien MARCHIVE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

Par délibération en date du 28 juin 2021, il a été autorisé la mise en place d'une enquête publique réglementaire en vue du déclassement du domaine public d'une emprise d'environ 113 m² formant une partie d'espace vert dépendant des aménagements de la rue du Docteur Calmette à Niort.

Cette enquête a fait suite à la demande d'un propriétaire riverain intéressé par l'acquisition de cette parcelle.

Au cours de l'enquête publique qui a eu lieu du 6 au 20 septembre 2021 inclus, aucun riverain, ni aucune autre personne, n'a formulé d'observations sur le registre d'enquête.

Aux termes de ses conclusions, le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au projet de déclassement du domaine public sous réserve que le banc et la poubelle de l'espace déclassé soient installés en complément des équipements existants sur l'espace vert voisin, et que les deux arbres existants dont les troncs distants de 4 mètres n'empêcheraient pas l'aménagement d'un accès, soient conservés.

L'application et l'exécution de ces réserves seront constatées dans la délibération qui sera établie lors de la cession de cette parcelle.

Cette partie d'espace vert d'une superficie d'environ 113 m², sera délimitée par un géomètre-expert et cédée au riverain demandeur.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- prononcer le déclassement du domaine public de cet espace formant partie de la rue du Docteur Calmette qui sera incorporée dans le domaine privé communal ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous documents s'y rapportant

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Bastien MARCHIVE

Département des Deux-Sèvres

VILLE DE NIORT

**DECLASSEMENT
d'une partie du domaine public communal
RUE DU DOCTEUR CALMETTE**

ENQUÊTE PUBLIQUE

Du lundi 6 septembre 2021 au lundi 20 septembre 2021

II – Conclusions du Commissaire Enquêteur

L'enquête publique préalable au déclassement d'une partie du domaine public communal rue du Docteur Calmette à Niort s'est déroulée conformément à la réglementation et je suis en mesure d'en attester la légalité.

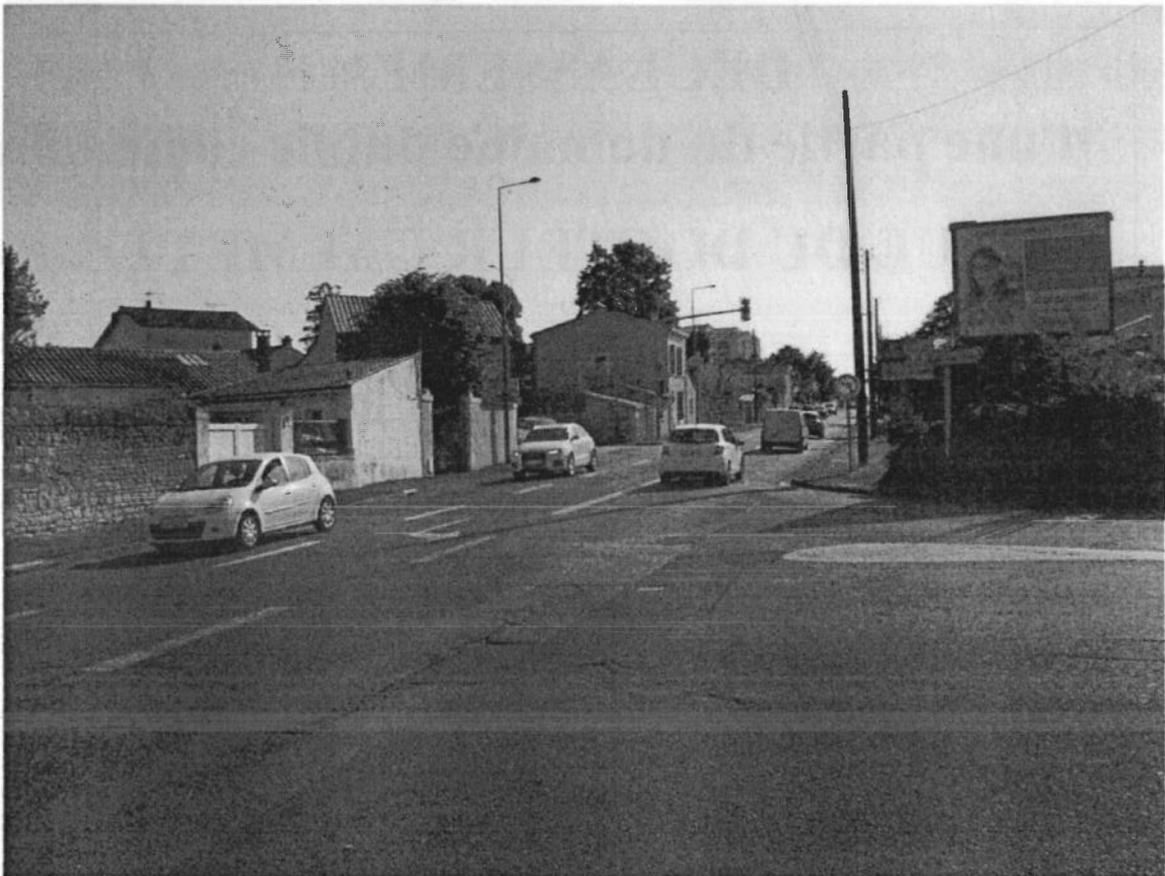
La surface de l'emprise publique concernée représente environ 113 m² que la Ville de Niort accepterait de soustraire du domaine communal pour la céder au riverain du 309 avenue de Limoges qui en a demandé l'acquisition.

La propriété de ce riverain bénéficierait alors d'un débouché direct sur la rue du Docteur Calmette où il désirerait créer un nouvel accès, tout en conservant les deux arbres existants sur l'espace public.

L'accès actuel se fait par l'avenue de Limoges et présente quelques inconvénients lorsque l'on vient du centre ville.

En effet, il faut alors cisailer le trafic descendant de l'avenue de Limoges, dense à certaines heures, et simultanément la voie dédiée au « tourne à gauche » où se stockent les véhicules se dirigeant vers la rue des Fiefs et le lycée Paul Guérin.

Cette manoeuvre qui peut s'avérer délicate bloque en même temps le trafic sortant de Niort, ce qui ne favorise pas le fonctionnement de ce carrefour à cinq branches relativement complexe.



Avis du commissaire enquêteur :

Je considère que le déclassement envisagé du petit espace vert rue du Docteur Calmette :

- Ne porterait pas préjudice aux habitants du quartier qui bénéficient d'un autre espace vert ombragé beaucoup plus vaste situé à seulement une trentaine de mètres du précédent équipé lui aussi de bancs et de poubelles.
- N'a suscité aucune réaction négative de la part des autres riverains puisque personne ne s'est exprimé à la faveur de l'enquête.
- Permettrait au demandeur d'accéder à sa propriété par la rue Calmette en étant protégé avenue de Limoges par le tourne à gauche qui dessert cette rue lorsqu'on vient du centre ville, ce qui constituerait un gain en matière de sécurité routière.
- Ne nécessiterait aucun déplacement de réseaux à la charge de la collectivité.

En conséquence, j'émet un **avis favorable** au projet de déclassement d'une partie du domaine public communal de la rue du Docteur Calmette à NIORT en vue de sa cession à un propriétaire riverain, tel que le projet est exposé dans le dossier soumis à l'enquête publique **sous les réserves suivantes** :

- que le banc et la poubelle de l'espace déclassé soient installés en complément des équipements existants sur l'espace vert voisin.
- que les deux arbres existants dont les troncs distants de 4 mètres n'empêcheraient pas l'aménagement d'un accès, soient conservés.

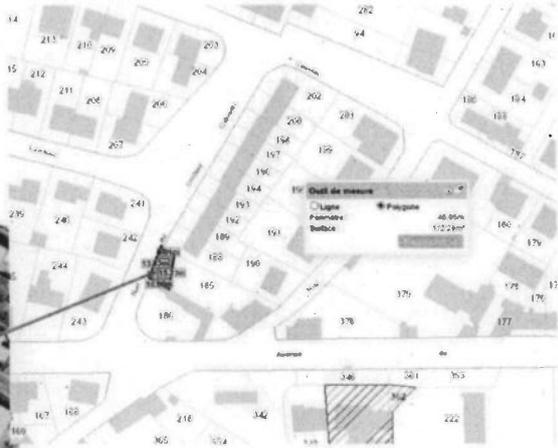
Niort le 22 septembre 2021

Le Commissaire Enquêteur,



Jacques LE HAZIF

Rue du Docteur Calmette



Espace vert arboré
d'environ 113 m²